



Antananarivo, 16/07/2014

DECISION N° 115

L'Ambassadeur de France à Madagascar, e 20140756

- Vu Le décret du 14 janvier 2013 portant nomination de Monsieur François GOLDBLATT, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Française auprès de la République de Madagascar,
- Vu La décision N° 668 du 23 septembre 13 portant délégation de signature,
- Vu La convention de financement n°2008002300 – « PARRUR – PROMOTION DE LA RECHERCHE EN PARTENARIAT A M/SCAR DANS LE SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL » sur le programme 0209 - article de regroupement 02,
- Vu La demande de subvention du Centre National d'Application des Recherches Pharmaceutiques (CNARP) du 17 juillet 2014 pour dotation de matériels de laboratoire et de solvants,

DECIDE

- Article 1** L'allocation d'une subvention d'un montant de 7.954.510 Ar (Sept millions neuf cent cinquante quatre mille cinq cent dix Ariary) au CNARP pour l'acquisition de matériels de laboratoire et de solvants.
- Article 2** Cette somme sera versée en une seule tranche dès signature de la présente décision, par virement sur le compte de dépôt ouvert à la Recette Générale d'Antananarivo (Trésor) au nom du Centre National d'Application des Recherches Pharmaceutiques (CNARP) N°453.18/CNARP.
- Article 3** Le bénéficiaire devra fournir, à l'issue de l'opération désignée à l'article 1 ci-dessus, un compte-rendu financier, au plus tard le 30 septembre 2014. Les sommes non justifiées seront reversées au comptable assignataire.
- Article 4** Cette dépense est imputée sur le projet FSP 2008002300 « PARRUR – PROMOTION DE LA RECHERCHE EN PARTENARIAT A M/SCAR DANS LE SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL » du programme 0209 – Article de regroupement 02.
- Article 5** Le Comptable assignataire de la dépense est le Trésorier auprès de l'Ambassade de France à Antananarivo.

« Vu, pour accord de l'article 3 »
Le bénéficiaire



RATSIMONSON Michel

Délégué de l'Ordonnateur Secondaire
Le Conseiller Adjoint de Coopération et
d'Action Culturelle



Vincent BARON

ANNEXE 1 : Demande de subvention



REPOBLIKAN' I MADAGASIKARA
Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CENTRE NATIONAL D'APPLICATION DES RECHERCHES PHARMACEUTIQUES
C. N. A. R. P.

Ambodivoanjo-Ambohijatovo, rue R.P. Rahajarizafy Antoine de Padoue
BP 702 – 101 ANTANANARIVO – MADAGASCAR
Tél. (261.20) 22 539 78

Site web : www.cnarp.recherches.org.mg ; e-mail : cnarp@cnarp.mg

Le 11 juillet 2014

DEMANDE DE SUBVENTION :

Présentation de la structure

Sigle : CNARP

Statut : Établissement public à caractère industriel sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Activités principales réalisées :

- Ethnobotanique : identification et collecte de plantes
- Chimie : screening chimique, extraction, et identification des principes actifs
- Pharmacodynamie : tests d'activité et d'innocuité sur le vivant
- Pharmacie galénique : mise en forme des produits en comprimés, sirop, pommade etc...
- Clinique : Interface avec les milieux officiels de santé, suivi des médicaments mis sur le marché

Missions :

Le CNARP a pour mission la mise en valeur des plantes médicinales : inventaire, protection, diffusion des résultats, exploitation industrielle. Il a aussi pour objectif de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique nationale en matière de recherche scientifique et technique.

Nombre de chercheurs : 15 et 5 stagiaires doctorants.

Coordonnées

Adresse : Route d'Analamahitsy – Androhibe

Code Postal : 101

Commune : Antananarivo

Téléphone : 020 22 428 01

Identification du représentant légal

Nom : Ratsimbason

Prénom : Michel

Fonction : Directeur

Téléphone : 032 07 784 36

E-mail : michel.ratsimbason@cnarp.mg ; mratsimbason@yahoo.com

Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention

Nom : Ratsimbason

Prénom : Michel

Fonction : Directeur

Téléphone : 032 07 784 36

E-mail : michel.ratsimbason@cnarp.mg ; mratsimbason@yahoo.com

Présentation de l'action :

Objet : Appui d la recherche sur les plantes médicinales et aromatiques

Objectifs de l'action: Dotation de l'institrdion en divers matériels de laboratoires, de solvants pour le renforcement des capacités scientifiques

Description de l'action :

- Achat de verreries spécialement utilisées pour l'isolement des principe actifs des plantes médicinales et aromatiques: colonnes chromatographiques et accessoires
- Achat de solvants pour les extractions et purifications
- Compartiment froid pour la conservation des réactifs chimiques et des extraits.
- Achat d'un écran – pour présentation et visioconférence.

Budget:

L'appui demandé au SCAC, par l'intermédiaire du projet PARRUR est de 7.954.510 Ariay (Sept millions neuf cent cinquante quatre mil cinq cent dix Ariary)*, détaillé dans le proforma envoyé relatif à cette demande.

Le Directeur du CNARP



Michet Ratsimbason

*Compte de dépôt ouvert de la Recette Générale d'Antananarivo (Trésor) au nom du :
Centre National d'Application des Recherches Pharmaceutiques (CNARP)
N° 453.18/CNARP